

Décision

Générale

colonial

Décision n° 139 10 février 1951

n° 139 10

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1951

Date de publication
10 février 1951

Date du numéro
1 mars 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° Un congé administratif de six mois est accordé, à ,M. Lamarque (Roland), contrôleur de 1er classe (I. R. E.), du cadre général des Transmissions coloniales, pour en jouir dans la Métropole. 2° Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Bourg-la-Reine (Seine) seront délivrées à M. Lamarque, qui voyagera accompagné de son épouse et de son enfant âgé de 18 mois. L'intéressé appartient au groupe III.